

# ATELIER DE DESSIN LIBRE

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DU COMITE

Le lundi 9 juillet 2018 à 19h00, salle principale du Werkhof, Fribourg

### Suivant l'ORDRE DU JOUR ci-dessous :

1. Mot du président sur l'état des lieux, raison de l'assemblée spéciale;
2. Récapitulatif des activités depuis notre dernière séance au Tirlibaum, en fin 2016;
3. Rapport du trésorier, Michel Danner;
4. Approbation des comptes à ce jour;
5. Modification des Statuts officiels du groupe;
6. Divers
  - Possible nouvelle répartition des tâches;
  - Sollicitation de nouvelles personnes pour le comité, etc;
  - Armoire à trouver;
7. Clôture, remerciements, etc.

### **Présents (en ordre alphabétique):**

Hasan Akin, responsable logistique et membre  
Michel Danner, trésorier et membre  
Denis Guiet, président et membre  
Clémence Haller, membre  
Alain Mouret, membre

### **Excusé:**

Fred Arnaud, vérificateur des comptes et membre

---

L'assemblée a débuté à 19h25. Denis Guiet a salué les membres présents et les a remercié d'être venu(e)s, pour permettre le bon déroulement de cette assemblée spéciale visant à réaliser quelques ajustements nécessaires depuis notre déménagement, de la Vannerie vers le nouveau Werkhof reconstruit. Denis a exprimé son souhait d'un retour à une structure avec davantage de rigueur car -- à titre d'exemple -- malgré l'article des statuts indiquant qu'une assemblée générale devrait être organisée au moins une fois par an, seulement deux mini-assemblées de comité avaient eu lieu depuis 6-7 ans. Il a exprimé que, selon lui, une structure trop floue n'encourageait pas l'attractivité de notre groupe, car

pour y participer autrement qu'en usagers de passage, nos membres devaient être conscients de ses structures et son fonctionnement. La dernière mini-assemblée avait eu lieu en fin 2016 au Restaurant le Tirlibaum, à la Pl. du Petit St-Jean.

Nous avons discuté de nos récents contacts avec Mme Anne Sager, du Centre d'Animation Socio-culturelle de la Basse-Ville (CASBA), un peu notre « propriétaire » (et nous les « locataires ») car nous utilisons au Werkhof leur grande salle pour héberger notre groupe de dessin, deux fois par mois. Selon Clémence, Hasan et Denis, le contact est positif et même si la formule actuelle n'est pas encore décidée, ou le contrat signé, nous pourrions compter sur cet espace à l'avenir, soit en payant un modeste loyer annuel, ou en échangeant quelques bons services offerts par nos membres, pour nous permettre l'usage non-interrompu de cet espace les mardi soirs. Clémence est de l'avis que l'option « échange » serait préférable peut-être, à l'option « locataire payant » pour soutenir aussi l'aspect « participatif » encouragé par le CASBA. Denis Guiet a souligné qu'il était malheureusement souvent difficile de motiver les membres de telle ou telle association à participer à ce genre de projet de groupe, car tout le monde est trop occupé, mais que si Clémence souhaitait tenter d'assembler une petite équipe, pourquoi pas. Alain Mouret a parlé d'une de ses propres expériences en tant qu'organisateur, ajoutant qu'effectivement, ce n'était souvent qu'une petite poignée de gens qui faisaient tout, alors que les autres étaient heureux d'utiliser les services offerts en ne contribuant que très peu à l'aspect « organisation » qui, souvent, prend un temps considérable.

Denis a mentionné que lors de ses conversations avec Anne, la possibilité d'utiliser la salle sur les deux autres mardis de chaque mois (donc quatre, au lieu des deux actuels) méritait peut-être d'être explorée, pour éventuellement donner des cours, de dessin académique ou même quelque-chose de plus moderne, du dessin-animé genre « stop-motion animation » ou autre. Le dessin est très multiforme et polyvalent. Il y a peut-être de nos jeunes membres, notre « relève », qui pourraient envisager d'autres types de projets (liés au dessin, bien sûr) pour arrondir notre offre. Choses à discuter ensemble à l'avenir, ou lors de notre assemblée 2019. Nos ateliers sont purement participatifs, à ce jour, sans but pédagogique direct, mais s'il y a un marché potentiel (et le temps pour organiser) il serait intéressant de façonner l'avenir avec un esprit ouvert. Cela rentabiliserait aussi l'extension de nos activités.

Suivant cette discussion, Michel nous a donné un bref résumé de la situation financière actuelle du groupe. Au 30 juin 2018, le solde du compte affiche 2589.60 CHF, et la caisse (dans un petite pochette utilisée lors des séances de dessin) contient 179.85 CHF, en date d'aujourd'hui. Tout est payé, rien n'est dû, et notre cotisation annuelle de 100 CHF pour le passeport vacances est aussi réglée pour 2018. Nos avoirs sont donc actuellement de 2769.45 CHF. Nous avons comparé avec les chiffres de fin décembre 2017 et depuis le début de l'année, nous avons réalisé un modeste profit d'environ 300 CHF. Le comité a

souligné l'importance de conserver cette modeste ascendance, car si nous devons voir un nombre réduit de participants à même que deux ou trois séances de dessin, ce petit profit disparaîtrait très rapidement.

Aucun décompte exact de nos finances n'existe présentement, malheureusement, car ces structures ne sont pas en place. Tout est réalisé ponctuellement, l'argent allant dans une pochette lorsque les membres paient par séances de dessin individuelles, ou déposé à la banque lorsque les membres plus fidèles paient leur cotisation, souvent par semestre, ou annuellement. Il n'y a eu aucun bilan exact depuis plusieurs années et Denis a expliqué qu'il devenait pressant de réorganiser tout ça, pour nous permettre surtout de voir de quoi sera fait l'avenir. En faveur d'utiliser dorénavant une feuille Excel pour suivre les paiements et déboursés du groupe de dessin, et mettre de côté la méthode "petit carnet papier" utilisée précédemment, le comité a choisi de transmettre la fonction de caissier-trésorier à Alain Mouret, qui travaille au quotidien avec Excel. Michel assistera Alain lorsque nécessaire, avec l'aide de Clémence ou de Denis, si besoin est. Denis avait déjà préparé une feuille Excel pour cette fonction, qui devra peut-être être développée davantage pour y ajouter une partie "Journal des écritures". À voir. Alain et Denis ont prévu de rediscuter à ce sujet.

Ensuite, nous avons discuté de la révision de nos Statuts officiels, car le nom du groupe contenait toujours cette référence au bâtiment de la Vannerie, qui n'est plus du tout d'actualité maintenant. Denis a lu à voix haute chacun des articles de l'ancienne version des statuts, un par un, et souligné les divers petits changements dans la nouvelle version. Le changement n'est pas que nominatif, mais inclut aussi un peu d'élargissement au niveau de nos activités potentielles, vis-à-vis des statuts, pour permettre de donner des cours ou de lancer d'autres activités liées au dessin. Le comité a approuvé les changements, et l'ancien caissier Michel Danner ainsi que le président ont signé le document, pour le valider, devant le comité.

Au chapitre de la répartition des tâches pour l'année à venir, le comité a convenu que, tel que cité ci-dessus, la fonction de caissier-trésorier serait mutée vers Alain Mouret, assisté par Michel Danner, avec effet immédiat. Un grand MERCI à Michel pour ses bons et loyaux services depuis quelques années déjà, et nous nous réjouissons de voir le partenariat Mouret-Danner en charge de nos comptes. Clémence Haller fait dorénavant partie du comité, épaulant nos diverses activités mais en apportant une touche particulière en rapport avec d'éventuels cours, pour enfants ou adultes, ou événements spéciaux liés au dessin. Nous sommes heureux d'intégrer son énergie à notre noble et un peu grisonnant groupe de dessin. Hasan Akin a choisi de continuer l'aventure avec nous, en tant que pilier solide et fiable qui contribue largement aux aspects organisation et logistique de notre activité. Nous l'avons chaleureusement remercié pour son engagement. Frédéric Arnaud, vérificateur des comptes (et excusé aujourd'hui), continuera cette même fonction de

vérificateur pour l'année à venir. Nous espérons que sa tâche sera facilitée par la nouvelle tenue des livres 2.0.

Denis a demandé si, selon le comité, l'organisation d'une seconde assemblée cet automne -- plus générale avec tous les membres -- leur semblait nécessaire, et le comité a décidé que non, les points importants avaient été couverts et qu'une prochaine assemblée en été 2019 suffirait. Les statuts officiels du groupe (dans les deux versions, ancienne et nouvelle) demande l'élection d'une personne en tant que Secrétaire, poste vacant depuis l'élection de Denis Guiet à la présidence, et fonction qu'il continue à ce jour de remplir. Avec un peu de chance, une nouvelle personne apte à remplir cette fonction sera éventuellement trouvée, lors de l'assemblée générale de l'été 2019. Pour l'instant, ces deux fonctions continueront d'être réalisées par Denis.

Alain a pris la parole pour suggérer qu'en remerciement au président, il soit exonéré de payer les séances de dessin auxquelles il participe. Denis a refusé mais le comité a insisté et Denis s'accorde un moment de réflexion sur le sujet. Nous reverrons tout ça en automne, selon les finances du groupe. Le geste est fort apprécié mais il importe avant tout que le groupe soit en bonne situation financière.

Sur le plan pratique, il a été convenu qu'Alain et Denis reprendrait contact, une fois ce PV complété, et se déplaceraient à la banque pour faire les ajustements nécessaires vis-à-vis du compte BCF, des droits de signature, ainsi que pour obtenir de nouveaux BV pour les membres et cotisants.

Avant de clore l'assemblée, le dernier point que nous avons discuté touchait l'obtention d'une armoire verticale, d'une taille permettant de stocker nos chevalets, notre lampe pour le modèle et autres fournitures, sous clé, dans la pièce arrière. Hasan et Denis ont tous les deux discuté avec Anne Sager à ce sujet et elle a autorisé la mise en place d'une telle armoire, si nous arrivons à en trouver une. La recherche est donc lancée ! Hasan a dit qu'il passait presque quotidiennement près des divers magasins d'occases, genre Coup de Pouce, Emmaus, et qu'il finirait bien par trouver l'armoire idéale. Nous attendrons de ses nouvelles à ce sujet.

L'assemblée spéciale du comité s'est terminée à 21h15, suivie de divers remerciements et d'une collation bien garnie. Merci à tout le comité de son engagement et de sa participation, d'une année à l'autre et à chaque séance, pour permettre au dessin académique, tradition noble et essentielle des Beaux-Arts, de rester bien vivant à Fribourg et dans la région. Un bel été à tous nos membres.

Procès-verbal achevé le 10 juillet 2018, rédigé par Denis Guiet.